Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_02-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 05 – 02**
Décision du 20 mai 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **20 mai** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	13 mai 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 26 Votants : 31 (5 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Sébastien COQUELIN, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Stéphanie DOUESSIN, Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Emmanuel CASADO (pouvoir à Sébastien COQUELIN), Victor CORREIA (pouvoir à Marie-Claude HELSENS), Stéphane LENFANT, Lara BAKHOS.
Absents	Jean-Benoît DUFOUR
Secrétaire de séance	Patricia CASSONNET

Election des membres de la Commission Marchés

Dominique DENIEUL rappelle que conformément aux dispositions de l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales, applicable par renvoi de l'article L5211-1 du même code, la Commission d'appel d'offres a l'obligation de se réunir pour les marchés passés selon une procédure formalisée. Elle est, dans ce cadre, souveraine dans ses choix.

Afin de simplifier le dispositif pour les marchés passés selon une procédure adaptée et conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique, une Commission Marchés peut être mise en place afin d'émettre un avis sur les offres à retenir. Le Conseil communautaire restera souverain dans le choix des offres, dans la limite de la délégation accordée par le Conseil communautaire au Président du Pays de Châteaugiron Communauté.

Il est proposé de fixer le nombre de ses membres au Président du Pays de Châteaugiron Communauté, ou son représentant, et à 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Conseil communautaire

Considérant que l'élection des membres élus de la commission Marchés doit avoir lieu à bulletin secret.

Il a été procédé à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission Marchés

Nombre de votants : 31
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
Nombre de suffrage exprimés : 28
Nombre de sièges à pourvoir : 5
Quotient électoral (suffrage exprimés/sièges à pourvoir) : 5,6

	Voix	**Attribution au quotient**	**Attribution au plus fort reste**	**Total**
Liste 1 :	28	5	0	5

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_02-DE

Le Conseil communautaire décide :

- ✓ de proclamer élus les membres de la Commission Marchés suivants :

Président	Dominique DENIEUL
Elus titulaires	Anne-Marie ECHELARD - Châteaugiron
	Sylvianne GUILLOT - Domloup
	Victor CORREIA – Noyal sur Vilaine
	Melaine MORIN – Servon sur Vilaine
	Patricia CASSONNET – Piré-Chancé
Elus suppléants	Martine JOUANNET – Piré-Chancé
	Christophe REBULARD - Châteaugiron
	Marielle MURET-BAUDOIN – Noyal sur Vilaine
	Dominique MARCHAND - Servon sur Vilaine
	Jacky LECHABLE - Domloup

- ✓ de préciser que la Commission sera convoquée par le Président dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Patricia CASSONNET